

La Lettre

L'Atlas de la Biodiversité Communale

Document extrait de **La Lettre** de la réserve n°106
mars-avril 2021



Réserve Naturelle
BAIE DE SAINT-BRIEUC

Un manque de connaissance de la biodiversité communale a été mis en évidence, ainsi qu'un manque d'appropriation des enjeux liés à la biodiversité, par les élus locaux.

Dans ce contexte, le programme « Atlas de la Biodiversité dans les Communes (ABC) » a été lancé en 2010 à la suite du Grenelle de l'Environnement.

Un Atlas de la biodiversité communale est une démarche volontaire qui permet à une commune, ou une « structure intercommunale », de connaître, de préserver et de valoriser son patrimoine naturel.



Un ABC est aussi un moyen de sensibiliser les citoyens d'un territoire à leur environnement en les impliquant dans une démarche de participation active.

Qu'est-ce qu'un Atlas de la Biodiversité Communale ou Intercommunale ?

Un Atlas de la biodiversité communale est un inventaire des milieux et espèces présents sur un territoire donné. Il implique l'ensemble des acteurs d'une commune (élus, citoyens, associations, entreprises,...) en faveur de la préservation du patrimoine naturel.

La réalisation de cet inventaire permet de cartographier les enjeux de biodiversité à l'échelle de ce territoire. Plus qu'un simple inventaire naturaliste, un ABC est donc un outil d'information et d'aide à la décision pour les collectivités, qui facilite l'intégration des enjeux de biodiversité dans leurs démarches d'aménagement et de gestion.

Afin de répondre aux objectifs visés, l'atlas de la biodiversité communale donne lieu à la production de trois types de rendus :

- la réalisation d'inventaires naturalistes de terrain au cours desquels sont produites des données d'observation et de suivi d'espèces et/ou d'habitats,
- la production de cartographie d'enjeux de biodiversité qui pourront être intégrés dans les projets d'aménagement et de valorisation du territoire,
- la production de publications, rapports ou annexes relatives à la mise en œuvre de l'ABC et des perspectives qui en découlent.

Ces productions doivent être livrées et rendues publiques.



Rainette verte

Comment mettre en place un Atlas de la biodiversité communale ?

L'atlas de la biodiversité communale concerne toutes les communes et intercommunalités.

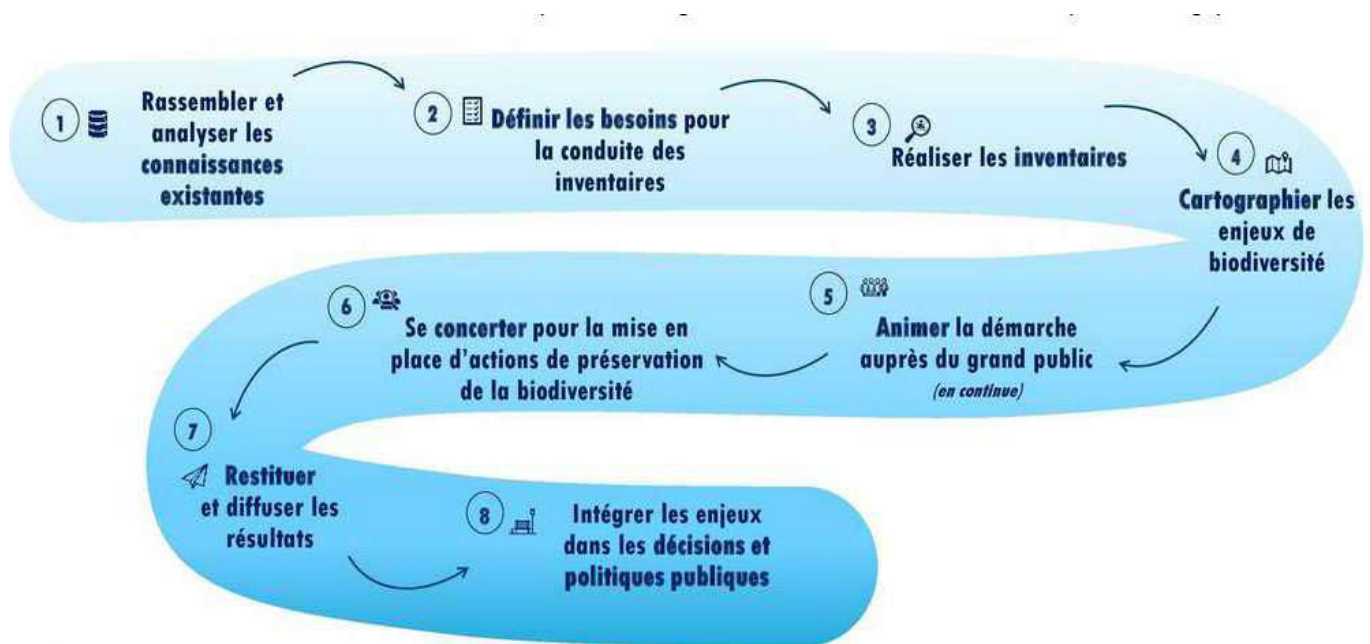
Afin d'accompagner les collectivités dans cette démarche, le ministère de la Transition écologique met à disposition un guide méthodologique.

Le ministère estime, dans son guide méthodologique, que le coût moyen d'un ABC est actuellement entre 15 000 et 35 000 euros pour une durée moyenne de 2 à 3 ans.

Ce coût et cette durée varient en fonction de la superficie, du degré d'exhaustivité demandé et de la complexité écologique du territoire.

Ce coût peut paraître important mais il permet de mieux prendre en compte notre patrimoine naturel dans les décisions politiques et ainsi de préserver les nombreux services écosystémiques rendus par la nature qui se chiffrent en millions d'euros.

Schéma de réalisation d'un Atlas de la biodiversité communale



L'ABC chez nous...

Dès 2010, VivArmor Nature a été la première structure en Bretagne à avoir lancé un ABC et ceci en partenariat et en concertation avec tous les acteurs locaux (élus, habitants, associations, chercheurs,...) impliqués dans la protection et la valorisation de la biodiversité à l'échelle régionale, départementale et locale.

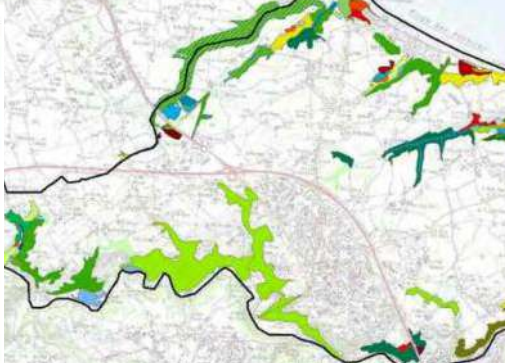
Les trois principaux objectifs de VivArmor Nature pour les programmes ABC sont de :

- synthétiser toutes les données existantes sur la faune et la flore,
- réaliser un diagnostic des enjeux de protection, de gestion et de valorisation de la biodiversité,
- faire intégrer ces enjeux dans les politiques d'aménagement des communes.



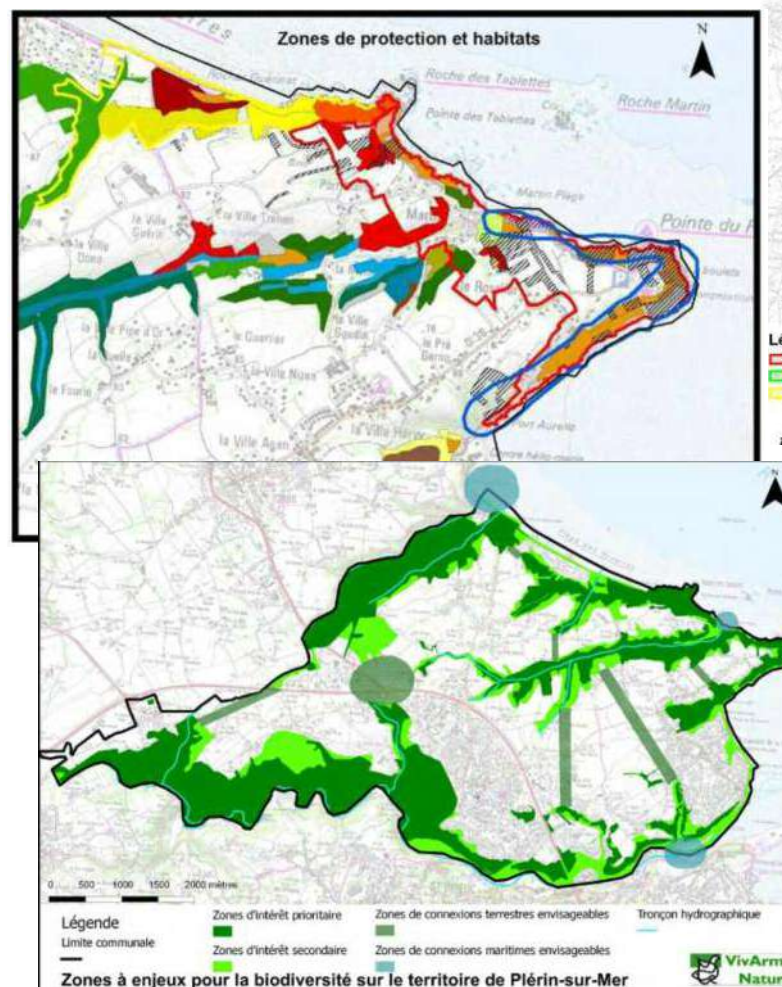
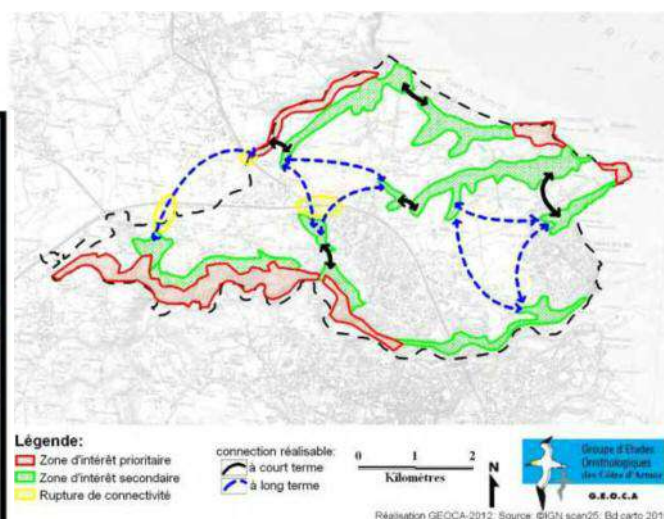
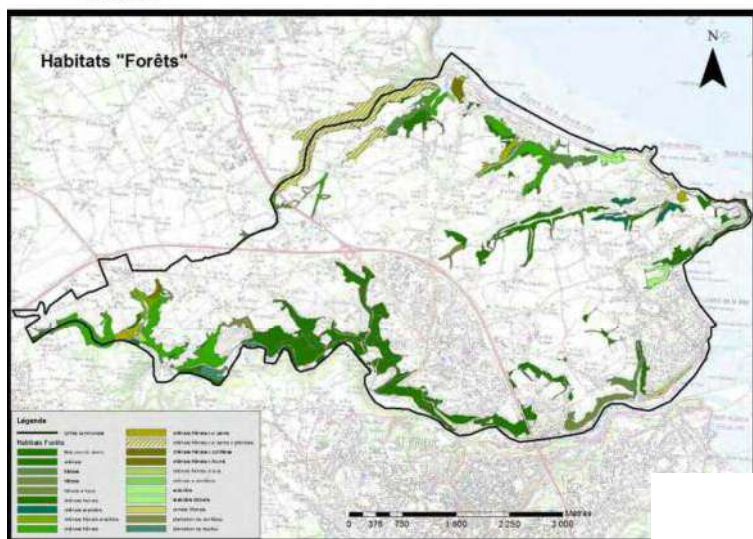
Le travail mené a fait l'objet de nombreux rendus et réunions de concertation avec les acteurs de la commune afin de prendre en compte les enjeux environnementaux dans les politiques d'aménagement. Le rapport complet est disponible sur internet.

Répartition des habitats sur le territoire de Plérin-sur-Mer



1500 2250 3000 Mètres

Vieilles Maisons



Catégorie	Nombre	Détails
espèces pour la flore	300	(une trentaine étant considérées comme remarquables)
espèces d'oiseaux observées sur la commune depuis 20 ans	183	don't 72 espèces qui nichent régulièrement sur la commune (31 inscrites à l'annexe I de la Directive Oiseaux, 10 sont classées sur la liste rouge nationale et plus de 11 sont déterminantes à la classification de ZNIEFF)
espèces de mammifères	35	(18 espèces protégées)
espèces d'amphibiens	7	(1 espèce d'intérêt communautaire)
espèces de reptiles	6	(3 espèces d'intérêt communautaire)
espèces de lépidoptères rhopalocères	33	
espèces d'odonates	18	(2 espèces quasi-menacées)
espèces d'orthoptères	20	(4 espèces sensibles dont 1 espèce prioritaire)

Plus d'un millier de communes et intercommunalités déjà impliquées dans un Atlas de la biodiversité communale

Plus d'un millier de communes et intercommunalités déjà impliquées dans un Atlas de la biodiversité communale

A ce jour ce sont plus de 1 400 communes et intercommunalités qui sont déjà impliquées dans un ABC et, depuis le premier appel à projets, 153 projets en métropole et Outre-mer ont bénéficié d'un soutien financier de l'OFB.

Le site internet abc.naturefrance.fr permet de consulter la liste des ABC en cours ou finalisés dans les communes ou intercommunalités de métropole et dans les Outre-mer. Il met à disposition les diverses productions générées par un ABC (inventaires naturalistes, cartographies des enjeux de biodiversité, ressources documentaires relatives à la démarche mise en œuvre).

Bien que ce site vise à répondre en priorité au recensement des ABC soutenus financièrement par l'OFB, il intègre également les ABC inventoriés par le ministère de la Transition écologique depuis le lancement de la démarche en 2010. La liste des ABC recensés peut être enrichie ou complétée par les porteurs de projets qui sont invités pour cela à se rapprocher des directions régionales de l'OFB.

